

Pourquoi avons-nous quitté la table des négociations ?

La négociation conventionnelle est un moment sérieux, basé sur l'éthique et la démocratie, avec une conclusion que nous souhaitons positive dans l'intérêt des 120 000 médecins libéraux que nous représentons mais, également, des relations avec les caisses d'Assurance Maladie et une meilleure organisation des soins pour nos patients. Depuis deux ans, du fait des décisions de Madame Bachelot soutenue, dans le cadre de la Loi HPST et de ses contraintes, par MG France, Le Bloc et la FMF, nous sommes, de nouveau, sous un règlement arbitral avec, depuis quatre ans, un blocage général des honoraires que le C à 23 euros ne peut, en aucun cas, compenser. La négociation est prévue sur près de trois mois, elle doit aboutir avant le 1^{er} juillet si nous voulons que les médecins bénéficient de revalorisations au 1^{er} janvier 2012. D'un certain côté, le politique a intérêt à garder en mémoire cette date butoir qui impactera, incontestablement, la campagne pour les présidentielles.

Depuis quatre ans, nous avons souffert l'anarchie des Etats Généraux, les contraintes de la Loi HPST, une politique systématique anti-CSMF, avec mise en place de trois collèges, division de la profession et mise en exergue des syndicats minoritaires associés dans une alliance hétéroclite. Qu'il y a t-il, en effet, de commun entre le syndicat MG France, anti-spécialistes primaire, voulant une médecine à l'anglaise basée sur un médecin référent « gatekeeper » et le syndicat toulousain, Le Bloc, préoccupé comme nous, à juste titre, des problèmes de responsabilité civile professionnelle et voulant, bien sûr, le maintien du secteur 2 que nous avons préservé grâce au projet du secteur optionnel ? Nous ne parlerons même pas de la FMF divisée entre deux philosophies différentes opposant spécialistes libéraux et généralistes collectivistes. Heureusement, grâce à la mobilisation de tous, nous avons gagné les élections aux URPS et finalement, la machine de guerre anti-CSMF se retourne contre ses auteurs. Nous sommes actuellement, avec notre allié SML, les seuls syndicats capables de signer une convention dans les trois collèges mais, également, nous avons la possibilité de nous opposer à tout accord partiel ou corporatiste.

Face à cette réalité, MG France a instrumentalisé le syndicat des internes en médecine générale, formé par les professeurs en médecine générale dont une grande majorité sont des leaders de MG France avec la complicité passive du Directeur de l'UNCAM. Comment pouvons-nous accepter que, sans discussion préalable il y a dix jours, le syndicat des internes en médecine générale s'invite à la négociation conventionnelle, a t-on jamais vu, dans les négociations, tant pour la fonction publique que pour les syndicats ouvriers, participer dans les délégations, en dehors d'experts techniques, des non-adhérents de ceux qui ne sont pas immédiatement concernés par les résultats de ces négociations ? Comment peut-on accepter que 120 000 médecins libéraux auxquels va s'appliquer la convention pendant cinq ans, soient les otages d'une minorité d'internes en médecine générale dont la représentativité n'a rien à voir avec celle de la CSMF, manipulée par MG France qui veut imposer ses propres thèses alors qu'il est minoritaire. D'ailleurs le Président MG France l'a très clairement dit, Il souhaitait une convention à cinq et non pas une convention basée sur l'axe des propositions CSMF-SML. Pour nous, il est bien évident, comme nous l'avons déjà écrit, que la convention médicale et la négociation difficile avec l'Assurance Maladie doivent se faire sur nos propositions, en écoutant et en prenant un certain nombre de propositions venant des syndicats minoritaires mais, comme dans toute démocratie, l'axe majoritaire doit primer.

Face à l'entrisme de MG France nous avons donc deux possibilités :

- Celle d'accepter ce coup de force et, bien sûr, de prévoir que séance après séance, MG France voudrait imposer aux caisses d'Assurance Maladie ses méthodes et sa vision.
- Ou celle de mettre le politique face à ses responsabilités en quittant la table des négociations.

Bien sûr, à l'unanimité de nos Bureaux, nous avons décidé de ne pas participer à une mascarade.

Maintenant la réponse est politique : la CSMF a été reçue par le Président de la République, à sa demande, la semaine dernière, il a repris les paroles encourageantes de Xavier Bertrand. Nous souhaitons que, face à cette situation de blocage, il donne au Directeur de l'UNCAM des directives très claires pour que la négociation se fasse dans des conditions démocratiques et éthiques avec les seuls syndicats représentatifs et leurs adhérents.

Bien sûr, l'U.ME.SPE, l'UNOF et la CSMF ne sont pas des syndicats anti-jeunes, nous regrettons que les représentants des internes de spécialités et des chefs de cliniques, qui sont toujours invités à nos Comités Directeurs, n'y participent que d'une manière épisodique, nous leur avons d'ailleurs proposé de les recevoir en urgence. Nous rappelons que la Loi HPST impose à l'Assurance Maladie des concertations avec nos futurs confrères et nous avons d'ailleurs créé, il y a deux ans, un syndicat CSMF jeunes médecins. Ne nous trompons pas, il s'agit d'une manœuvre de MG France pour faire oublier sa défaite et nos jeunes confrères dont certains participent à cette manœuvre d'une manière objective, beaucoup n'ont pas compris les enjeux politiques.

Par ailleurs, il faut se réjouir que le Parti socialiste se soit impliqué dans cette négociation conventionnelle en recevant, en urgence, les syndicats d'internes, sans doute pour leur expliquer les bienfaits des restrictions à la liberté d'installation qui sont inscrites dans le programme Santé 2012 du Parti socialiste. Comme vous le savez, le projet confédéral basé sur notre axe d'une CSMF libérale et sociale ne prévoit aucune restriction à la liberté d'installation mais souhaite, au contraire, des mesures incitatives réelles, applicables facilement et permettant ainsi, à ceux qui le souhaitent, de venir s'installer dans des zones déficitaires, seul ou en association, à temps plein ou à temps partiel ou à intégrer notre projet de maisons des spécialistes.

Ne nous trompons pas, c'est un événement important qui s'est produit le jeudi 14 avril, il était important de clarifier les positions politiques des uns et des autres, et de l'Assurance Maladie, avant de s'engager dans de multiples négociations qui auraient fatalement échoué, si nous avions cédé aux manœuvres et aux pressions de MG France.

Dr Jean-François REY



ASSUMED
Scamed
assurances

Allons plus loin ensemble

Sur internet www.scamed.fr

Des solutions d'assurance
sur mesure adaptées à vos besoins
professionnels et personnels

SCAMED Assurances
15 Rue Eugène Flachat
75017 Paris
Tél : 01 55 65 05 60

Contactez un conseiller

SCAMED Caraïbes
3 rue Simon Cottrell
97233 Schoelcher - Martinique
Tél : 0596 669 994